

Toulouse Métropole Rénov'

Conditions de participation Vidéo d'une « Maison Exemple »

Rénovation énergétique en habitat privé, territoire Métropolitain - 2024/2025



Présentation

Sur le territoire de la Métropole, les deux principaux secteurs les plus consommateurs d'énergie et de gaz à effet de serre sont le transport et le résidentiel.

Sur le résidentiel, **l'enjeu de la rénovation énergétique des bâtiments est central**. En effet, la nécessité de rénover le parc existant afin de répondre à l'urgence climatique n'est plus une question et les actions se multiplient pour étendre la rénovation à l'ensemble du territoire.

Pour cela, Toulouse Métropole s'engage depuis plusieurs années dans la rénovation énergétique des logements avec un **objectif ambitieux à horizon 2030 de 7500 rénovations par an**.

Afin de porter cette ambition de Toulouse Métropole et guider au mieux les ménages, le service public de la rénovation énergétique, Toulouse Métropole Rénov, souhaite lancer une série de témoignages filmés de propriétaires de la Métropole ayant rénové leur logement.

Objectif : accélérer le rythme de la rénovation énergétique en habitat privé en valorisant des projets réussis.

Les conditions de participation

Ces retours d'expérience sont gratuits et ouverts à tous les propriétaires de la métropole. Qui peut y participer ?

- Propriétaire d'une maison individuelle, **située sur la Métropole toulousaine** ;
- Propriétaire ayant adopté une **approche globale de rénovation énergétique** (40% de gain énergétique minimum) ;
- Propriétaire ayant touché une **prime de Toulouse Métropole**.

La vidéo sera filmée à domicile par des agents de la métropole en charge de la communication. Elle sera constituée de séquences vidéo des travaux de rénovation effectués (avant/après si possible) et mettra en avant l'ensemble des parties prenantes à travers des témoignages du propriétaire d'une part (préférable mais facultatif) et des artisans d'autre part.

L'organisateur mettra en forme une fiche descriptive de l'opération exemplaire sélectionnée en s'appuyant sur les pièces fournies par le propriétaire (listées à la fin du document). Une relecture et une validation par le propriétaire sera demandée.

La vidéo sera ensuite diffusée sur le site du service de Toulouse Métropole Rénov et sera accompagnée d'une fiche descriptive de l'opération. En revanche, l'adresse du bien ne sera pas partagée.

L'ensemble des conditions ci-dessus doivent être réunies pour que la candidature soit validée. À défaut, l'organisateur se réserve le droit d'annuler la participation du propriétaire concerné sans avoir à fournir de justification.

Si des informations publiées sur les études de cas sont incorrectes ou fausses, l'organisateur se réserve le droit de déclasser la candidature.

Quels critères d'évaluation ?

Le jury évaluera les candidats en fonction de la quantité et de la qualité des informations fournies et plus spécifiquement, en fonction des critères suivants :

- **Ambitions en termes d'économies d'énergie** : au moins 40% de gain énergétique théorique, atteinte niveau BBC
- **Innovation** : y-a-t-il eu un élément novateur dans le projet de rénovation énergétique (solution technique, prise en compte de l'impact environnemental...). Par exemple : l'utilisation d'énergies renouvelables, de matériaux biosourcés, confort d'été pris en compte ?...

Comment participer ?

Si vous êtes intéressé, inscrivez-vous sur le site de TMR :

Une fois inscrit, envoyez les éléments complémentaires (cf : liste des pièces à fournir à la fin du règlement) sur notre adresse mail à renov@toulouse-metropole.fr

Précisez dans l'objet : *REX – rénovation énergétique de maison exemplaire.*

N'hésitez pas également à nous solliciter par ce biais si vous avez des questions !

Références

Pour vous aider à candidater, voici quelques exemples de témoignages de projets réussis :

- [Résidence Paul Séjourné \(31\) - rénovation énergétique d'une copropriété en site classé \(youtube.com\)](#)
- [Rénovation de la résidence St Roch - Grand Prix du jury à SOLUCOP \(youtube.com\)](#)
- [Rénovation de la résidence Griffoul Dorval - Prix Coup de Cœur du jury à SOLUCOP \(youtube.com\)](#)

Voici un autre exemple :

- [Demander la prime éco-rénovation · Toulouse Mairie Métropole, site officiel.](#)

Liste des pièces :

A titre indicatif, voici une liste des documents utiles pour l'organisateur :

- **L'étude énergétique** justifiant le gain énergétique (avec si besoin une précision du scénario retenu),
- **Factures énergétiques** (avant/après travaux),
- **Des photos avant/après** travaux du logement,
- **Autorisation du propriétaire** de filmer des séquences dans son domicile,

L'organisateur se réserve le droit de demander des éléments supplémentaires si cela est nécessaire pour compléter la fiche du candidat.

A vous de jouer !